

L'Intersectionn**EL·LES**



DANS CE NUMÉRO

- 1 Mot de l'équipe du service de la vie syndicale
- 2 Cinq championnes de l'EDI
- 2 Trois jours de congés pour des douleurs menstruelles
- 2 « Médecine inc. » au détriment des services publics
- 2 L'égalité vue par Dre Caroline Quach
- 2 À écouter : balado sur la santé mentale
- 3 Revenu viable 2022
- 3 Un autre monde est possible
- 3 Aliénation parentale : un comportement lourd de conséquences
- 3 Femmes moins payées : un écart dès l'embauche
- 3 À ne pas manquer...
- 4 Nos collaboratrices

Mot de l'équipe du service de la vie syndicale

Le [2 juin dernier](#), le SPGQ a déposé avec ses partenaires syndicaux et communautaires, une [pétition](#) réclamant 10 jours de congés payés pour les personnes victimes de violence conjugale.

Dix jours pour permettre de sortir d'un foyer violent, d'assurer la sécurité des femmes et des enfants, de trouver un toit en pleine crise du loyer, de trouver une place en service de garde alors qu'il y a un manque criant de places. Nous pensons que c'est le strict minimum pour donner une porte de sortie aux victimes. Lutter contre les violences faites aux femmes, c'est l'affaire de tous et toutes. Il faut que le gouvernement agisse.

Malheureusement, alors que le Parti libéral du Québec, Québec solidaire et le Parti Québécois nous appuient dans nos démarches, la Coalition Avenir Québec a refusé d'aller de l'avant et de mettre en place cette mesure visant à contrer les effets néfastes de la violence conjugale sur les victimes.

Au nom des victimes de violence conjugale, le SPGQ croit qu'il faut agir dès maintenant, tant dans les négociations de conventions collectives qu'auprès du gouvernement afin de réformer la *Loi sur les normes du travail*.

Nous continuons la lutte!

L'équipe de la vie syndicale ■



Cinq championnes de l'EDI

L'EDI (quitte, diversité, inclusion) est un concept de plus en plus appliqué dans les organisations afin d'éliminer les obstacles à l'embauche et de favoriser une diversité auprès du personnel et de mieux intégrer les nouvelles ressources dans leur milieu de travail. Consultez [l'article](#) du site *Les Affaires* sur cinq entreprises qui se démarquent à ce sujet. ■

Trois jours de congés pour des douleurs menstruelles

L'Espagne est le premier pays européen à se doter d'un [congé de trois jours](#) pour les personnes souffrant de douleurs menstruelles sévères. Selon des études, 60 % à 90 % des jeunes femmes souffrent de dysménorrhée. D'autres mesures s'ajoutent aussi à cette loi, comme l'obligation pour les écoles de fournir les produits hygiéniques et l'élimination de la taxe de vente sur ces produits. ■

« Médecine inc. » au détriment des services publics

Vingt ans après la création des groupes de médecine de famille (GMF), cliniques majoritairement privées et lourdement subventionnées par l'État, on constate malheureusement que leur création n'a pas accru l'accès de la population aux médecins de famille ni désengorgé les urgences et amélioré les services psychosociaux de première ligne. De plus, le transfert de l'expertise des CLSC vers les GMF a affaibli le réseau public. Ce dernier est essentiel à l'atteinte d'une société juste et égalitaire. Pour en savoir davantage, consultez la [publication](#) de l'IRIS. ■

L'égalité vue par Dre Caroline Quach

Lors de chacune de ses parutions, la Gazette des femmes, publication du Conseil du statut de la femme, interviewe une personnalité afin de connaître sa perception de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici [les cinq questions](#) que l'équipe de rédaction a posées à Dre Caroline Quach. ■

À écouter : balado sur la santé mentale

Présenté dans le cadre de la semaine de la santé mentale qui se déroulait du 2 au 8 mai dernier, le balado [Tout pour être heureux](#), animé par Sophie Desmarais, Jasmin Roy et Nathalie Hébert, aborde ouvertement les problèmes de santé mentale tels que la dépression, l'isolement, l'anxiété ou encore les troubles alimentaires. Même si la semaine de la santé mentale passée, ce balado demeure d'une pertinence qui ne peut être ignorée. ■



Aliénation parentale : un comportement lourd de conséquences

Dans un [récent jugement](#), un père responsable de l'aliénation parentale de son enfant à l'égard de la mère de celui-ci a été condamné au paiement de dommages-intérêts pour avoir eu un impact négatif sur la relation. ▀

Femmes moins payées : un écart dès l'embauche

Une [nouvelle étude](#) montre à nouveau l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Québec, lequel commencerait dès l'arrivée sur le marché du travail. Cet écart est de 9 % dès la première année. Cinq ans plus tard, il atteint le 16 %. Il est en partie expliqué par le fait que les meilleurs employeurs de la province engagent moins de femmes. ▀

Revenu viable 2022

Depuis des années, le SPGQ s'implique activement auprès de la coalition [Minimum 18](#). Le syndicat juge qu'un salaire décent permet de vivre dignement et hors de la pauvreté. Plus encore, depuis quelques années, le revenu viable (somme disponible, après impôt, qui permet de vivre dignement hors de la pauvreté) est un marqueur économique utilisé afin de calculer non seulement la situation économique des travailleurs et des travailleuses, mais aussi leur niveau d'inclusion culturelle et sociale. Le travail ne devrait pas appauvrir les personnes salariées. Il devrait être un levier économique, culturel et social pour l'ensemble de la population.

[Apprenez-en plus sur le revenu viable en 2022.](#) ▀

Un autre monde est possible

En mai dernier, le SPGQ a participé au [Forum social mondial](#), à Mexico. Après deux ans de pandémie et dans un contexte de guerres, ce Forum était l'occasion de relancer les alliances entre les différents mouvements sociaux qui travaillent activement à définir un autre monde dans lequel fleurissent des services publics forts, où les violences sexistes sont bannies, où l'environnement est une priorité, etc. L'engagement internationaliste du SPGQ date du début des années 2000. [Le comité des enjeux sociaux et de solidarité](#) incarne notamment sa volonté d'être un acteur de changement. Dans le contexte social actuel, il est plus que jamais important de se solidariser et de se mettre en marche pour une société plus juste et inclusive. [Pour en savoir davantage sur la déclaration adoptée.](#) ▀

À ne pas manquer...

JUILLET

17
JUILLET

Journée mondiale de la justice internationale (Cour pénale — 1998)

Le 17 juillet est la Journée de la justice pénale internationale. Elle marque l'anniversaire de l'adoption du Statut de Rome le 17 juillet 1998, le traité fondateur de la CPI, qui vise à protéger les personnes contre le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression.

AÔUT

7
AÔUT

Défilé de la Fierté MTL

9
AOÛT

Journée nationale des peuples autochtones

Par une résolution adoptée le 23 décembre 2014, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de célébrer chaque année, le 9 août, la Journée internationale des peuples autochtones. Cette date marque le jour de la première réunion, en 1982, du Groupe de travail de l'ONU sur les populations autochtones au sein de la sous-commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Les peuples autochtones représentent 476 millions de personnes réparties dans 90 pays. Bien qu'ils ne représentent que 5 % de la population mondiale, ils constituent aujourd'hui 15 % des individus les plus marginalisés de la planète. Les peuples autochtones sont les héritiers d'une grande diversité linguistique et culturelle, ainsi que de coutumes et de traditions ancestrales. Ils comptent quelque 5 000 cultures différentes et parlent la vaste majorité des quelque 7 000 langues de la planète.

Depuis des décennies, les peuples autochtones demandent la reconnaissance de leur identité, de leur mode de vie, de leurs terres, territoires et ressources naturelles. Malgré leurs efforts, ils continuent d'être victimes de discriminations et d'injustices.

12
AOÛT

Journée internationale de la jeunesse

L'Assemblée générale de Nations Unies a désigné le 12 août comme Journée internationale de la jeunesse pour la première fois en 1999. Il s'agit aujourd'hui d'une célébration annuelle des jeunes en tant qu'acteurs essentiels du changement. C'est aussi une opportunité d'attirer l'attention internationale sur les défis et les épreuves auxquels ils font face. Cette journée met en lumière les problématiques liées à la jeunesse et le potentiel des jeunes en tant que partenaires de la société d'aujourd'hui.

Nos collaboratrices



Jessica Bourque
deuxième vice-présidente



Isabel Bélanger
adjointe administrative



Émilie Beauchesne
conseillère à la vie syndicale



José-Frédérique Biron
conseillère à la vie syndicale



Janie Beaupré-Quenneville
conseillère à la vie syndicale